



De la dématérialisation des ordonnances à l'ordonnance numérique : étude d'une évolution du système de santé

Haas-Jordache Adrien, Interne de médecine générale 5^{ème} Semestre, Faculté de médecine de Strasbourg

Master 2 Santé Environnement Politique, Institut d'études politiques de Strasbourg



Liens d'intérêts

Activité professionnelle :

Interne de médecine générale (2019-2024)

Vice Président ISNAR-IMG (novembre 2021-février 2022)

Année recherche novembre 2022-2023



Engagements :

Chargé de représentation Syndicat Autonome des Internes d'Alsace (SAIA) (2020-2024)

Vice président en charge du droit et de la représentation Syndicat Autonome des Internes d'Alsace (SAIA) (2020-2023)

Chargé de Mission Prévention puis Secrétaire puis Vice Président InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale (ISNAR-IMG) (2020-2022)

Représentant régional des internes au sein de la Commission spécialisée de l'organisation des soins et Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de l'ARS Grand Est (2022-en cours)

Responsable du Pole idée Grand Est au sein du mouvement des Jeunes avec Macron (2022-en cours)

Membre du groupe de travail nationale thématique Santé et Solidarités au sein du mouvement des Jeunes avec Macron (2022-en cours)



Introduction

Origine de ce travail / Complémentarité Mémoire et Thèse

L'ordonnance comme objet mouvant



Plan

Chapitre 1 : Un processus de contrôle construit sur le temps long

A/ Une succession d'évènements construite depuis plus de trente ans

1/ Des divergences de vues sur la création d'un nouvel outil

2/ Le plan Juppé

3/ La loi de 2004 sur l'Assurance Maladie et le Dossier Médical Partagé

B/ Le tournant du changement de mandature en 2017

C/ Des perspectives d'opportunités liées à la pandémie



Plan

Chapitre 2 : Un espace organisé par des acteurs dont les missions se confondent

A/ La mobilisation d'un nombre important d'acteurs et de leurs intérêts pour la mise en oeuvre de la prescription numérique

1/ Le cadre général de la Feuille de Route Numérique en Santé pour l'État

2/ Le service socle prescription numérique et la CNAM

3/ Une multitude d'organisations professionnelles en concurrence

B/ Une frontière entre l'État et la Sécurité Sociale de plus en plus difficile à distinguer

C/ L'absence de construction de projet alternatif à celui proposé par l'État